

Elle contient tout l'homme, et c'est pourquoi elle ne peut pas être sectorielle et se contenter de la reproduction de mots d'ordre ou de directives. Il y a une littérature ad hoc, mais pas celle-là. Celle-là fera peut-être la révolution sans qu'on le sache. Le livre a un cheminement propre dans le temps que la censure d'un parti ne peut empêcher. Dans mes pièces de théâtre, **Le Zulu**, **Nikkon Nikku**, je m'interroge sur des problèmes qui m'intéressent et qui peuvent intéresser d'autres personnes.

L'écrivain doit être un homme libre, tout homme doit être libre. La seule certitude que j'ai, c'est que si nous savons ne pas céder notre part de décision dans notre vie de tous les jours, nous nous en sortons. Il ne faut pas que nous cédions un pouce de notre capacité de décider de notre vie. La déléguer à quelqu'un d'autre sans pouvoir de contrôle, c'est nous condamner à mort, nécessairement. C'est ce que je dis dans mes livres, et c'est peut-être pour cela que l'on s'acharne depuis vingt-cinq ans à dire que je suis hermétique. Je proclame le droit à la diversité des dires, car c'est dans la diversité des dires que

nous pouvons être riches. Tout le projet colonial a été un projet assimilationniste, il fallait que nous devenions tous français. Or, le projet actuel du monde contemporain, c'est le respect de la différence, le respect des cultures. Hier nous étions des sauvages; aujourd'hui on découvre que nous sommes civilisés. « Civilisés » signifie quoi? Que des gens savent vivre dans une société. J'essaie de savoir dans mes

livres pourquoi les relations de civilisation à civilisation sont si difficiles, comme d'être à être. Dans le monde entier, on tue au nom de n'importe quoi, et en homme de culture, je dis : « Place à l'homme ».

(*) *U Tam'Si : qui parle de son pays.*

(**) *Spécialiste de littérature africaine et journaliste belge. Cf Rpc n° 33, « Regard sur la littérature africaine 2 », janvier-février 1978.*

Poésie

1955 - **Le mauvais sang** (*Caractères*).

1957 - **Feu de brousse** (*Hautefeuille*). Réédition Éditions L'Harmattan, Paris.

1957 - **A triche cœur** (*P.J. Oswald*)

1962 - **Épitome** (*P.J. Oswald*), 2^e édition, 1970.

1970 - **L'arc musical** (*P.J. Oswald*), 1970.

1964 - **Le ventre**, suivi de **Le pain ou La cendre** (*Présence Africaine*), réédition 1978, Paris.

1978 - **La veste d'intérieur**, suivi de **Notes de veille** (*Éditions Nubia*), 1978, Paris.

Théâtre

1978 - **Le zulu**, suivi de **Kwene le fondateur** (*Éditions Nubia*), 1978, Paris.

1979 - **Le destin glorieux du maréchal Nnikon Nniku, prince qu'on sort** (*Présence Africaine*), 1979, Paris.

Prose

1979 - **Légendes africaines**, *Anthologie* (*Éditions Seghers*), réédition, 1979.

1980 - **Les cancelats**, *Roman* (*Éditions Albin Michel*), 1980.

1980 - **La main sèche** (*Nouvelles*) (*Éditions Robert Laffont*), 1980.

1982 - **Les méduses**, *Roman* (*A paraître aux Éditions Albin Michel*), 1982.

Édouard Glissant

Édouard Glissant, poète et romancier, né à Sainte-Marie (Martinique) le 21 septembre 1928, est actuellement rédacteur en chef du *Courrier de l'Unesco*. Ses œuvres principales sont : « **La lézarde** » (Prix Renaudot, 1958), « **Le quatrième siècle** » (Prix International Charles Veillon, 1965), « **Les Indes** », « **L'Intention Poétique** ». Parmi ses dernières publications « **La case du Commandeur** » (roman) et « **Le discours antillais** » (1).

Édouard Glissant, vous êtes auteur du très beau livre « **Le discours antillais** », qu'on ne se sent guère l'envie de découper afin de l'analyser. Dans cet ouvrage, vous cherchez à éclaircir comment une société assimilée à une autre, en l'occurrence la Martinique, peut se bâtir une culture originale. Reprenons simplement quelques-unes de vos expressions pour donner à ceux qui ne l'ont pas encore fait, le désir de vous lire. Pouvez-vous nous les commenter?

perte de la mémoire collective d'un peuple et dépossession

Il y a plusieurs commentaires possibles. Tout d'abord, les Antilles sont un pays où l'histoire commence, en principe, avec la découverte. C'est un paradoxe. On dit toujours que Christophe Colomb a découvert l'Amérique, et, quand on dit cela, on signifie qu'avant Chris-

(1) *Le Seuil*, Paris, 1981.

tophe Colomb, il n'y avait pas là d'histoire, ce qui est une erreur fondamentale. Les Antilles avant l'ère colombienne ont été sillonnées par les peuples Arawaks et Caraïbes qui étaient des peuples nomades de la mer, qui allaient d'île en île, et il existe une histoire très intéressante de ces rapports entre populations. Malheureusement, ces peuples ont été pratiquement exterminés par la conquête occidentale et ont été remplacés par des transports d'esclaves venus d'Afrique. Il est tout à fait évident que des populations qui ont été traitées, puisqu'il s'agit d'une traite provenant de diverses régions africaines, ont fait l'objet d'une dispersion culturelle. Avant qu'une nouvelle unité se crée dans le pays d'arrivée, une marge importante est laissée au colonisateur pour persuader le transbordé que son histoire se confond purement et simplement avec l'histoire occidentale, et c'est ce qui s'est passé, en particulier, dans les petites Antilles et les Antilles françaises.

Là, on a eu affaire au génie du colonisateur français, que j'appelle un génie universalisant. Celui-ci, à la différence du colonisateur anglais essaie et réussit souvent à persuader le colonisé qu'il est semblable à son colonisateur et, par conséquent, on assiste à une réduction par la généralisation qui est absolument traumatisante pour les peuples. On a persuadé les Martiniquais et les Guadeloupéens que leur histoire se confondait purement et simplement avec l'histoire de France, avec les grandes périodes de l'histoire de France, et s'il est vrai qu'il y a une concomitance, il est tout à fait évident aussi qu'il y a des spécificités de l'histoire antillaise que l'on a essayé de raturer de la mémoire collective des Antillais. Par exemple, au moment de la révolution d'Haïti, les esclaves guadeloupéens et martiniquais essayaient de rejoindre à travers la mer le pays d'Haïti, parce qu'ils avaient entendu par un mystérieux appel que là il y avait un pays où les esclaves s'étaient révoltés. Eh bien, ceci a été raturé de la mémoire collective des Antillais, et petit à petit, on a persuadé les Antillais francophones qu'ils étaient des citoyens français. Je veux bien, mais il est vrai que cela pose des problèmes d'appartenance culturelle et d'adaptation, et que même si les populations de Martinique ou de

Guadeloupe voulaient être des citoyens français, il faudrait qu'elles puissent, préalablement, résoudre leurs problèmes en toute conscience et lucidité, ce qui n'est pas le cas. Il se trouve qu'aux Antilles, une sorte de rêve collectif, le rêve de la citoyenneté française, s'est glissé dans l'imaginaire, à partir de la « libération » des esclaves en 1848. A partir du moment où par ce phénomène de persuasion, la population s'est apparemment convaincue qu'elle pouvait devenir une population de citoyens français, ceci a court-circuité un enracinement culturel. Je ne sais pas d'ailleurs si c'est tout à fait, à l'heure actuelle, un handicap rédhibitoire. Je veux dire que nous avons raté le nationalisme, nous avons raté la décolonisation, nous sommes peut-être les plus menacés, mais les plus aigus en ce qui concerne la perception d'une sorte de relation dans le panorama mondial, de relation des cultures qui a déjà dépassé le problème des nationalismes. Je me demande en effet si le problème des nationalismes n'est pas un peu dépassé du point de vue de la relation des cultures. Nous sommes, sans doute, un exemple frappant d'une espèce de métissage de culture assez exemplaire dans le monde. En tout cas, pour que ce métissage s'effectue de manière harmonieuse, il faut élucider cette question de la mémoire collective, il faut en éjecter tous les raturages et les aliénations qui ont été imposées par le caractère universalisant de la colonisation française, et il faut revenir à des spécificités antillaises. C'est pourquoi, en tant qu'écrivain, je ne suis pas proche des écrivains de la Négritude qui pratiquent une autre sorte de globalisation que la généralisation française, et que je suis plus près d'une sorte de théorie de l'antillanité, d'un enracinement fondamental dans les réalités du pays antillais.

la langue créole en tant que « détour »

C'est une théorie qui m'est très particulière. Le créole n'est pas atavique et ancestral. C'est une langue de compromis entre le maître et l'esclave. C'est une langue qui est créée à partir de lexiques des parlers français des XVII^e et XVIII^e siècles, auxquels s'est appliquée une sorte de structure syntaxique africaine.

Mais on s'aperçoit que la langue créole, tout au moins en Martinique et en Guadeloupe, mais peut-être aussi en Haïti, manifeste, dans ses modes, une attitude qui n'est peut-être pas propre à l'Antillais, mais qui est manifeste chez l'Antillais, et que j'appelle la pratique du détour. C'est-à-dire que, ne pouvant pas, pour des raisons économiques, historiques, politiques, combattre directement le colonisateur, on s'efforce de le contourner, de le nier, par la dérision, la plaisanterie, l'humour. Il y a une espèce d'humour qui n'est pas désespéré, mais qui est un humour de compensation à des situations existantes du peuple antillais, et le créole pratique volontiers ces formes de détour. On ne peut pas affronter un problème directement, mais on le contourne par d'autres voies. Voilà le point de départ. On peut développer la question. J'ai donné quelques exemples dans « Le discours antillais ». Je démontre qu'il y a un excès dans le syncrétisme religieux qui me paraît très significatif aux Antilles, à certains pays comme le Brésil. Manifestement on veut récupérer les Saints et les personnages de la théologie, du Panthéon catholique pour les intégrer à autre chose, avec une excessivité qui me paraît tout à fait significative. Le créole lui-même, en tant que langue de compromis entre le maître et l'esclave, me paraît une pratique précieuse du détour, c'est-à-dire que la poétique du créole comporte, selon moi, une propension à la paraphrase et à l'hyperbole plus abondante que dans les langues occidentales. La poétique du créole est une poétique de l'accumulation, de l'entassement, de la redondance, qui sont des manières de tourner autour des choses pour les cerner plutôt que d'y aller directement comme la poétique de la langue française y incline. On dit que la langue française est la langue de la clarté, de la limpidité, de la concision, qu'il y a une économie linéaire de la langue. Plus c'est court, et plus c'est clair... On peut donner beaucoup d'exemples du contraire, mais à mon avis, on ne peut même pas prétendre cela du créole qui est une langue de la répétition. L'économie de la langue créole n'est pas la même que l'économie de la langue française, et, du point de vue de la poétique de la langue, c'est quelque chose qui m'est très précieux à constater.

la visée historique et le projet littéraire

Contrairement aux zones de civilisation occidentale, la visée littéraire aux Antilles est inséparable de la projection historique. Je pense qu'un écrivain français peut « se passer » de son histoire parce qu'il l'a derrière lui, et peut s'en débarrasser individuellement s'il le veut, tandis que nous nous n'avons pas d'histoire derrière nous, dont nous ayons collectivement conscience. Il faut que nous prenions conscience de la densité de cette histoire, et éventuellement, après ce constat, nous en débarrasser, si nous voulons. Je ne pratique pas, bien entendu, l'exaltation pure et simple de la dimension historique, mais la dimension historique en tant que conscience collective nous manque. Par conséquent, pour un écrivain antillais à l'heure actuelle, puisqu'il utilise une langue qui n'est pas sa langue maternelle mais une langue imposée, il est absolument nécessaire de commencer par épuiser ce champ de l'historique, s'il veut se rendre disponible pour des tâches plus subversives et plus iconoclastiques. Ceci est d'autant plus nécessaire que notre littérature n'est pas née imperceptiblement de tout un mouvement propre au corps social, à l'encontre de la littérature française, par exemple, dont on peut suivre l'évolution depuis les parlers du Haut Moyen-Âge, la formation de la langue, les tentatives de fixation, etc. Aux Antilles, tout s'est passé brutalement : il y a eu la traite, le grand silence de l'esclavage où rien ne se passe, car non seulement écrire, ce qui est inconcevable, mais parler, chanter, est interdit à l'esclave, puis brusquement, à partir de la suppression de l'esclavage, en 1848, il y a eu formation d'une petite élite de la connaissance qui est introduite à la pratique de la langue française. Ce qui existait avant, c'est-à-dire les contes populaires, les chants, les danses, les proverbes créoles n'a pas été retenu. Tout ceci n'est pas en continuité de ce qui a suivi. Il y a donc eu une rupture dans notre expression. Le fait que l'histoire littéraire des Antilles ne se soit pas constituée en continuité avec un fond populaire en langue créole, alors que la littérature a débuté en langue française, a créé un hiatus, un fossé qu'il faut combler. C'est

pour cela que la dimension historique, la récupération de la mémoire historique, est un élément fondamental pour la constitution d'un corpus littéraire aux Antilles. Maintenant, il est toujours possible qu'à un moment où à un autre, on dise : « Ce qui s'est passé ne nous intéresse pas, nous voulons aller vers l'avenir », mais tant qu'on n'aura pas comblé le fossé, rétabli la liaison avec la source populaire, on ne pourra pas passer à autre chose. En Occident, la source populaire, c'était les contes de Renard, les chansons de geste, bien d'autres textes. La littérature s'est développée de façon plus harmonieuse, plus élitiste, plus formelle, mais il n'y a jamais eu de fossé.

société créole et création d'un type original de société

Les Antilles sont déjà un type original de société, parce que malheureusement, en ce qui concerne les petites Antilles francophones en tout cas, nous nous trouvons devant des pays avec un système de plantations, système commun au sud des États-Unis, à la frange côtière de l'Amérique latine. Il a été remplacé ailleurs par autre chose, soit l'industrialisation, soit le pétrole au Texas, l'urbanisation sauvage, etc., ce qui n'est pas le cas en Martinique et à la Guadeloupe. Par conséquent, nous sommes encore à l'heure actuelle en état de suspension sociologique. Nous ne savons pas par quoi nous pouvons remplacer ce système de plantations qui a donné lieu à une civilisation intéressante, commune à toutes ces régions. Situation coloniale mais intéressante, qui a apporté le blues, la biguine, les contes populaires, les traditions religieuses. Toutefois, elle a non seulement perdu ses maîtrises, mais aussi son fondement. C'est pour cela que je dis qu'aux États-Unis, au nord-est brésilien, en Amérique centrale, et même dans d'autres pays de la Caraïbe, il y a eu remplacement par autre chose. Chez nous, probablement parce qu'il s'agissait des plus petites Antilles, et en même temps que nous subissions la colonisation universalisante du génie français, cela n'a été remplacé par rien. Autrement dit, dans le panorama du monde actuel, nous sommes

en état de disponibilité pour toutes sortes de relations nouvelles, de métissage entre cultures, à condition que le phénomène de prise de conscience s'opère. C'est pour cela que je dis que nous sommes à la fois les plus menacés et les plus intéressants du point de vue de cette sorte de trame qui se dessine dans le contact des cultures. Nous sommes, si vous voulez, les plus arriérés et les plus avancés, dans la mesure où, peut-être, nous avons échappé aux contraintes du nationalisme dans ce qu'il a d'intolérant, et où nous sommes peut-être les plus sensibles à cette espèce de texture relationnelle qui existe à l'heure actuelle dans le monde. C'est pour cela que je pense que la zone de civilisation des Antilles est une zone exemplaire.

Ce qui rend tout possible dans un pays comme la Martinique ou la Guadeloupe, c'est ce qui se passe à l'heure actuelle dans la Caraïbe, et qui est très intéressant. C'est une convergence d'histoires. Il y a eu celle des Antilles anglophones — Trinidad, Jamaïque, Barbades, des Antilles hispanophones — Cuba, Puerto-Rico, Santo-Domingo, et francophones — Haïti, Martinique, Guadeloupe, et ces séries d'histoires ont été jusqu'ici balkanisées, isolées, les unes des autres. Actuellement, aux Antilles, ces histoires commencent à converger et à se rencontrer. Autrement dit, on commence à prendre conscience d'une dimension civilisationnelle des Antilles, et dans ce contexte, la possibilité d'une reprise effective de nos maîtrises peut s'effectuer. Si cette convergence des histoires aux Antilles vient à faillir, nous en subirons le contrecoup et nous en resterons à l'état d'une collection d'individus sans rapport et sans solidarité. Mais notre avenir, à mon avis, est lié au devenir civilisationnel des Antilles. Or, j'ai confiance en ce devenir. Je crois que quelque chose bouillonne dans la Caraïbe et que ce bouillonnement est non seulement exemplaire mais fécond. Je crois que du point de vue de l'expression littéraire, musicale et artistique, et du point de vue de l'éthique de la relation entre peuples, la Caraïbe est un des endroits où il se passe le plus de choses préparant l'avenir.

*Propos recueillis par
Denyse de Saivre.*